

**Règlement**  
**Marché de l'art / vide-atelier d'artiste**  
**LE SAPPEY EN CHARTREUSE**  
**Le 19 juillet 2020**

***Suite aux mesures gouvernementales concernant le Covid 19 et au report en 2021 du Salon de peinture prévu initialement du 7 au 26 juillet 2020, l'Aep section « Salon de peinture » propose un marché de l'art le dimanche 19 juillet afin d'aider les artistes dans la reprise de leur activité ralentie depuis le 16 mars. Celui-ci se déroulera sur la place du Sappey en Chartreuse dans le respect des normes sanitaires en vigueur (**distanciation, masques recommandés**).***

Le but de cette manifestation est de rendre l'art accessible au public, de créer un événement joyeux et convivial dans l'esprit du vide-greniers. L'originalité, la qualité, la diversité, la quantité des œuvres présentées, et la grande convivialité avec les exposants devraient attirer un nombreux public.

- Entrée du public libre et gratuite.
- Il sera possible de s'inscrire sur place dans la mesure des places disponibles.
- Le marché de l'art est ouvert aux **particuliers et aux professionnels** majeurs au centre du village
- Les participants peuvent vendre librement leurs peintures et sculptures de **création personnelle** (pas de travaux d'élève, reproductions et multiples interdits). La vente d'objets artisanaux n'est pas autorisée.
- La vente de matériel usagé (chevalets, livres, matériel, matériaux beaux-arts .... ) est autorisée.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser des créations à caractère choquant, pornographique, ou incitant à la haine.
- Chaque participant dispose d'un emplacement multiple d'environ 3 mètres de long par 2 mètres de large à aménager par ses soins (prévoir son matériel d'exposition et un parasol éventuellement). Pour les personnes venant avec un barnum, celui-ci doit être ouvert sur 3 côtés. **Les voitures ne sont acceptées sur le lieu de vente que le temps du déchargement du matériel de 9h00 à 10h00.**
- **L'installation du marché se fera de 9h00 à 10h00 selon les directives des organisateurs. L'attribution des emplacements dans la limite des places disponibles relève de la seule décision des organisateurs.**
- Les exposants devront assurer une présence continue sur leur stand durant la totalité de la manifestation.
- Les artistes exposants s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 18h00.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure, d'interdiction préfectorale ou de prévisions météo très défavorables (vent important, fortes pluies etc..). L'information sera alors divulguée sur le site : <https://www.salon-sappey-en-chartreuse.fr/>
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de dégradation sur les stands.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne seront en aucun cas tenus pour responsables des litiges tels que vols, pertes, casses ou autres détériorations. Les exposants s'engagent à avoir contracté **une assurance responsabilité civile** les couvrant pour ce genre de manifestation. (Ils doivent se renseigner auprès de leur assureur et pouvoir fournir une attestation).
- Les participants s'engagent à laisser leur emplacement propre à l'issue de la manifestation.
- Il est rappelé aux exposants qu'ils doivent respecter la législation en vigueur en matière fiscale et sociale.
- **Chaque exposant respectera pour lui même et fera respecter les mesures sanitaires en vigueur (mesures de distanciation, mesures barrières, port du masque recommandé).**
- La participation à cette manifestation implique la complète acceptation du présent règlement.
- *Pour vous inscrire – envoyer le bulletin de participation par courrier à l'adresse indiquée **ou** - remplir le formulaire d'inscription sur le site : <https://www.salon-sappey-en-chartreuse.fr/> onglet /vide atelier/Marché de l'art 19 juillet 2020*

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Marché de l'art / vide atelier d'artiste**  
**LE SAPPEY EN CHARTREUSE**  
**Le 19 juillet 2020**

Je soussigné(e) NOM.....PRENOM.....

Adresse : .....

.....

Téléphone:.....Email : .....

souhaite réserver : nombre d'emplacement ( 3 mètres ) : ..... x 5 € = ..... €

**TOTAL = ..... € à régler sur place**

agissant en tant que :  particulier /  professionnel N° Siret :.....  
ou/et N°Maison des artistes :.....

Participera - au marché de l'art  **et/ou**

- au vide-atelier d'artiste  (soumis à la réglementation des vide-greniers **dans ce dernier cas remplir ci-après**

N°carte d'identité..... délivrée le ...../...../.....

conformément à la législation des vide-greniers en vigueur, déclare sur l'honneur :

<p>(particuliers)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ne pas être commerçant(e)</li><li>- ne vendre que des objets personnels et usagés (art.L310-2 Code du Commerce)</li><li>- ne pas participer à deux autres événements de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 Code Pénal)</li></ul> <p>Fait à ..... le .....</p> <p>Signature .....</p>	<p>(professionnels)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- être soumis au régime de l'Art. L310-2 du C.D.C.</li><li>- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Art. 321-7 Code Pénal)</li></ul> <p>Fait à ..... le .....</p> <p>Signature .....</p>
---	--

**Renseignements : [salonsappey@gmail.com](mailto:salonsappey@gmail.com) Le bulletin d'inscription est à envoyer à Martine Vernet, 46 route du bon abri, Le Churut, 38700 Le Sappey en Chartreuse Tél.07 87 79 63 20**

**MODALITES à EFFECTUER SUR PLACE à VOTRE ARRIVEE**  
**et PIECES à FOURNIR**

- Fournir une photocopie **recto-verso** de votre pièce d'identité.
- **PROFESSIONNELS** : fournir les justificatifs de votre statut d'artiste professionnel (N°SIREN ou N° Maison des artistes)
- **AMATEURS** : compléter et remplir le registre obligatoire ainsi que l'attestation concernant votre non participation à plus de 2 ventes de ce type dans l'année
- Régler votre participation